

AIGUILLAGE

Rapport d'activité 2020

Plateforme de Mobilité

Fresque réalisée en 2017

Association Aiguillage
Immeuble Altis, 40-42 rue Gabriel Péri, 95130 Le Plessis Bouchard
aiguillage.ps95@gmail.com
09 50 03 06 80
Aiguillage-association.fr / Facebook : Association Aiguillage

Introduction	page 2
Présentation de l'association Aiguillage	page 3
Présentation de la plateforme de mobilité	page 5
Les formations	page 7
Bilan de l'auto-école associative	page 9
Les perspectives	page 12

Introduction

Il est bien difficile d'introduire le bilan d'une telle année. Peut-on la qualifier par une série d'adjectifs : innovante, paradoxale, angoissante, distancielle, solidaire ou par un nom commun « challenge » ?

La crise sanitaire a plongé les équipes éducatives, les salariés de la Plateforme de mobilité et les cadres dans l'inconnu et un ultime paradoxe : devoir répondre aux interrogations du public, des partenaires, des financeurs sans pouvoir résoudre leurs propres questionnements. Ils ont été, tout au long de l'année ou presque, tiraillés entre leur conscience professionnelle omniprésente et leurs inquiétudes légitimes.

Pour autant, chacun a été au travail en s'adaptant aux contraintes, en innovant, en testant, en essayant.

Dans ce contexte, les jeunes ont été accompagnés, les élèves ont progressé et le réseau partenarial a démontré sa solidité et son efficacité ; voire a gagné encore en compétence collective.

A marche forcée, nous avons tous appris le télétravail, les réunions en distanciel et l'adaptation au jour le jour. Si l'écoute est une composante essentielle de nos métiers, elle a été, en ces circonstances, plus encore au cœur de nos pratiques.

Bien évidemment, malgré les efforts consentis par tous, les chiffres présentés dans ce document sont en retrait par rapport aux années précédentes et de nombreux projets programmés ont dû être annulés.

AIGUILLAGE, ses missions, son cadre institutionnel, ses administrateurs et son personnel.

Les missions d'Aiguillage.

L'association AIGUILLAGE est née en 1971 et s'est d'emblée inscrite dans le mouvement alors naissant de la Prévention Spécialisée. Depuis 2016, elle a diversifié ses activités vers le champ de la mobilité ; notamment avec la création d'une auto-école sociale puis d'une plateforme de mobilité destinées à tous les publics précaires.

S'agissant de la Prévention Spécialisée, les éducateurs s'adressent à un public préadolescent, adolescent et jeune majeur dans leur milieu naturel de vie : quartiers, rues, lieux publics, établissements scolaires et plus généralement tous les lieux de regroupement. Leurs méthodes d'intervention, leurs outils, leur réseau partenarial évoluent en fonction du visage et des besoins du public.

Notre souci d'orienter le jeune au plus juste de ses intérêts nous invite à collaborer avec un réseau partenarial riche et diversifié centré sur l'éducation, l'insertion et la promotion des familles.

La plateforme de mobilité, quant à elle, intervient auprès de tous les publics en situation de précarité. Elle s'emploie à offrir des solutions adaptées à chacune des problématiques liées aux transports particuliers ou en commun.

Le Conseil d'Administration, l'équipe, ses membres et son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres actifs dont les fonctions professionnelles, passées ou présentes, les placent en prise directe avec les problématiques de la jeunesse de nos territoires d'intervention.

Au 31 mars 2021, AIGUILLAGE compte 23 salariés (22,5 ETP). 9 éducateurs spécialisés, un éducateur spécialisé en apprentissage, une médiatrice scolaire, une conseillère mobilité insertion, 1 assistante mobilité, 3 enseignants de la conduite automobile, un agent d'entretien, une secrétaire comptable, un agent de gestion en apprentissage, 3 chefs de service et une directrice.

Les territoires de la Plateforme de mobilité

La Plateforme de mobilité a vocation à déployer son action sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise. Néanmoins, à ce jour, elle est principalement implantée sur les communes du Val Parisis.

Ses salariés

Au 31 mars 2020, la Plateforme de mobilité emploie 6 salariés :

- 1 cheffe de service
- 3 enseignants diplômés
- 1 conseillère mobilité insertion
- 1 assistante mobilité

Présentation générale

Depuis le 17 février 2016, Aiguillage est agréé auto-école associative.

Ce n'était qu'une 1^{ère} étape de la construction de la Plateforme de Mobilité dont l'objectif central est de vaincre les principaux obstacles à la mobilité que sont :

- Les freins matériels (géographiques, financiers...) qui sont à l'origine de situations inégales
- La crainte de se confronter à une situation nouvelle, à la prise de risque et à l'échec
- Les notions à acquérir peuvent se révéler complexes pour certains, qu'il s'agisse de l'usage des transports en commun ou de l'apprentissage du code de la route et de la conduite
- La situation médicale (freins psychologiques...)
- La difficulté à mener une démarche à son terme.

Fin 2020, elle regroupe différents outils et nous la définissons comme un lieu d'accueil et d'accompagnement, qui propose une offre de solutions de mobilité adaptée aux besoins de tous les publics en situation de fragilité. Elle répond à une mission d'insertion en accueillant des publics en difficulté (jeunes sans qualification, bénéficiaires des minima sociaux, nouveaux arrivants, ...).

Nous avons également fait le choix de partager nos compétences en matière de sécurité routière avec l'ensemble de nos partenaires. Durant l'année, l'équipe a participé à plusieurs actions basées sur la prévention routière et la lutte contre les rodéos sauvages organisées par le collège de l'Épine Guyon à Franconville et les équipes éducatives de l'association.

Le parcours des bénéficiaires commence systématiquement par un diagnostic mobilité pour déterminer un projet de mobilité réaliste et réalisable.

Le parcours peut ensuite se poursuivre par :

- Des ateliers mobilité individuels et/ou collectifs,
- Une formation permis B
- Une formation permis AM (4 roues, à partir de 16 ans)
- Une formation permis AM (2 roues, à partir de 14 ans)
- Des sessions de Précode
- Des ateliers coaching

Le bénéficiaire est orienté par le prescripteur/partenaire via une fiche de liaison adressée à la plateforme.

Le bénéficiaire est ensuite reçu en entretien individuel afin de lui proposer un diagnostic en mobilité, d'évaluer ses besoins et ses compétences et d'envisager le plan de financement de la formation.

Durant l'année, nous avons initié deux nouveaux partenariats :

- Réalisation de bilan de compétences permis et coaching de formation permis à destination des salariés intérimaires, conventionnés par le FASTT.
- Accompagnement vers le permis B d'un groupe de stagiaires en formation aux métiers d'aide à la personne, financé par le département du Val d'Oise et l'OPCO des entreprises de proximité.

La plateforme a poursuivi la réalisation du marché public, initié en 2019, émanant de la ville d'Ermont en vue de former au permis de conduire 20 habitants de la commune en situation précaire.

Les formations

Le Permis B

La formation comprend :

- Une évaluation de conduite
- Un soutien personnalisé au code selon le niveau
- Des cours de code et séries de tests
- Des épreuves de code blanc
- Des cours de conduite (forfait de 20h à 45h) en fonction des prescripteurs et des modalités de financement,
- Les passages aux examens du code et de la conduite
- Des séances de coaching (si nécessaire)

Le coût varie en fonction du profil du candidat (zone de résidence, statut, aides financières).

Le pré-code (si nécessaire)

Il s'agit d'un accompagnement individualisé renforcé comprenant des rendez-vous individuels et collectifs visant à préparer la personne à l'entrée sur l'auto-école. La durée du pré-code s'établit en fonction du niveau de l'élève et de ses difficultés.

Le formateur utilise des techniques d'apprentissage personnalisées pour faire progresser la personne sur les notions de code : connaissance des panneaux, du vocabulaire, compréhension de textes ou encore analyse de l'image.

Le code

Des sessions quotidiennes de code de la route de 2 heures sont proposés du lundi au samedi ; en journée et en soirée afin de s'adapter au mieux aux disponibilités de chacun.

La pédagogie mise en place par les enseignants, diplômés BPCASER ou du Titre Professionnel de l'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière, permet à chacun de progresser à son rythme et de limiter au maximum les échecs aux examens.

La conduite

L'enseignement de la conduite s'effectue sur des véhicules équipés de boîtes manuelles.

Le nombre d'heures de conduite est estimé au 1^{er} rdv et est réévalué au fil de l'apprentissage.

L'élève n'est présenté à l'examen que lorsque l'enseignant a terminé avec lui son apprentissage et qu'il estime que l'élève est prêt.

Permis AM 2 roues / Prévention routière

Ce permis permet de conduire un cyclomoteur (50cm³). Il est indispensable pour les personnes nées à partir du 01/01/1988. Les personnes nées avant le 01/01/1988 sont dispensées de ce titre.

Il est systématiquement associé au PSC1 ; formation délivrée par les pompiers du Val d'Oise.

Durée de la formation : 1 journée

Permis AM 4 pour Quadricycle légers à moteur

Ce permis permet de conduire les « voiturettes ». Il est indispensable pour les personnes nées à partir du 01/01/1988. Les personnes nées avant le 01/01/1988 sont dispensées de ce titre.

Durée de la formation : 2 demi-journées

Bilan Annuel d'Activité de l'auto-école associative
(conformément à l'annexe à l'arrêté du 8 janvier 2001)

1) Identité de l'association

1-1 Association AGUILLAGE

1-2 Nom du Président : Joël PLOUCHART ; Nom de la personne mandatée : Nathalie LIENARD (Directrice de la structure)

Adresse du local d'enseignement : 40-42rue Gabriel Péri, Immeuble Altis
au Plessis Bouchard

1-3 Adresse du siège de l'association : 40-42rue Gabriel Péri, Immeuble Altis
au Plessis Bouchard
09 50 30 16 34
aiguillage.ps95@gmail.com

2) Identification de l'action

2-1 Nom de l'action : Lever les freins à l'insertion par une plateforme de mobilité citoyenne.

2-2 : Durée de l'action : Action pérenne

2-3 : Caractéristique des publics concernés ; nombre de personnes relevant :

- des dispositifs d'insertion : 28
- de situations de marginalité ou de grande difficulté sociale : 14
- d'une prise en charge de l'aide sociale : 8

3) Budget

3-1 : Coût total de l'action : 274 738.90 euros

3-2 : Financement de l'action : montants et organismes financeurs

a) Financements publics

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 12 000 euros
- Politique de la ville : 22 000 euros
- EPCI ValParisis : 20 000 euros
- PDARS : 3 000 euros
- FSE : 80 726,09 euros

- b) Financements privés
 - Fondation MACIF : 20 000 euros
 - OPCE EP : 7 000 euros

- c) Autres financeurs :
 - Participation des élèves : 33 860,50 euros
 - ASP: 22 294.85 euros

- d) Indemnités journalières : 6 139,43 euros

- e) Remboursement divers : 386,18 euros

- f) Reprise de provisions et de fonds dédiés: 59 328,85 euros

4) Convention :

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 18 juin 2020
- Politique de la ville : 5 juin 2020
- EPCI ValParisis : 11 octobre 2020
- Fonds Sociaux Européens : 16 juillet 2018
- PDASR : 19 mai 2020
- Fondation MACIF :02 juillet 2020

A ce jour, la plateforme de mobilité reçoit des jeunes et des adultes orientés par différents acteurs associatifs et institutionnels Valdoisiens :

- Missions Locales
- Associations de Prévention Spécialisée
- Le PIJ de Montigny
- Services emplois intercommunaux
- Les structures d'Insertion par l'Activité Economique
- Les structures et organismes d'accompagnement socio-professionnel
- Le réseau associatif
- Les CCAS
- La ville d'Ermont
- Pôle Emploi
- FASTT
- OPCO des entreprises de proximité

5) Bilan de l'action

Nombre de prescriptions : 118

Nombre d'inscriptions permis B : 50

Préparation à l'épreuve théorique générale : 104

Préparation à l'épreuve pratique générale : 62

- 25 codes obtenus
- 23 permis obtenus

Les personnes qui ont intégré la plateforme continueront leurs parcours durant l'année 2021.

Formation au permis AM : 5

Par ailleurs, la Conseillère Mobilité a :

- effectué 78 diagnostics en mobilité
- organisé 8 ateliers mobilité.

Actions de prévention routière

Durant l'année, nous avons participé à plusieurs manifestations de prévention routière et de lutte contre les délinquances routières.

Les sollicitations sont parvenues :

- Du collège de l'Épine Guyon de Franconville
- Des équipes éducatives de l'association

En fonction des contextes et des publics, nous avons conçu des projets, seuls ou en partenariat afin de sensibiliser les jeunes publics aux risques de la route et des addictions.

Dans ce cadre, 14 jeunes filles et garçons ciblés ont bénéficié d'une action « Prévention routière 2 roues » et des actions de Prévention Routière générale ont été menées dans un des collèges de la ville de Franconville (soit environ 280 élèves)

Les principales perspectives 2021

Durant l'année 2021, nous nous fixons plusieurs objectifs afin de mieux répondre encore aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité :

- L'acquisition d'un véhicule « boîte automatique », beaucoup plus adapté pour des élèves peu à l'aise dans les apprentissages pratiques.
- Le développement des ateliers mobilité et formations adaptées en direction des personnes en situation de handicap.
- La mise en place de la formation « Post-Permis »

Par ailleurs nous allons poursuivre les collaborations avec les partenaires associatifs et institutionnels en vue de faire bénéficier des services de la Plateforme de mobilité au plus grand nombre.

Afin de mettre en place ces nouveaux outils, nous recherchons toujours activement des financements publics et privés.

